

Le Fuet, le 16 mai 2018

**ASSEMBLEE MUNICIPALE LE LUNDI 18 JUIN 2018 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2017.
2. Informations sur les arrêtés de comptes (évacuation des eaux usées Les Vacheries-Les Cernes, remplacement de candélabres à Saicourt, prolongement du chemin La Grosse Fin à Bellelay, rénovation 1^{er} étage ancienne école Le Fuet).
3. Discuter et accepter un crédit de Fr. 34'000.00 pour la révision de l'horloge et des cadrans de l'ancienne école au Fuet.
4. Nomination à la commission d'école de quatre membres pour une nouvelle période de 4 ans (Martina Loosli, rééligible / Cindy Freudiger, Jean-Pierre Gerber et Eric Vermot, démissionnaires).
5. Modification de l'appendice 5 (employés) du Règlement d'organisation.
6. Information sur la collaboration scolaire Saicourt - Petit-Val.
7. Informations du Conseil municipal.
8. Divers.

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

La modification du règlement mentionné sous points 5 est déposée publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Conseil municipal